



Tri des déchets

Le principe de l'utilisateur-payeur préconise l'équilibre financier entre les recettes et les dépenses.

Afin d'éviter une augmentation des taxes relatives au service de la voirie, l'Administration recommande de trier les déchets de la manière suivante :

1. PAPIERS

Ceux-ci devront être débarrassés de toutes parties métalliques, plastiques ou autres et déposés dans la benne prévue à cet effet à la déchetterie ou dans les moloks à papier (Rte de Chaloie ou Darnona)

2. CARTONS

Les cartons seront déposés à la déchetterie

3. VERRES

Un molok et une benne à verres sont à votre disposition :

- un molok sur la place de l'ancienne laiterie
- un molok au départ de la route de Chaloie
- une benne à la déchetterie de Cratogne

4. PILES - BATTERIES - TUBES FLUORESCENTS

- les piles sont récupérées gratuitement au magasin d'alimentation ou peuvent être déposées dans les moloks :
 1. à la laiterie
 2. sur la route des Bondes
- les tubes fluorescents (néons) et les batteries de voitures sont à rapporter à leur point de vente

5. BENNE A HABITS

Une benne à habits a été mise en place à côté de l'ancienne laiterie pour toute la gamme vestimentaire y compris chaussures, sacs à mains, gants, etc.

6. PET

Deux containers sont à votre disposition :

- un sur la place de l'ancienne laiterie
- l'autre à la déchetterie de Cratogne

7. RECUPERATION DES CAPSULES DE CAFE

Un container est à votre disposition à la déchetterie de Cratogne

8. DECHETS SPECIAUX

La déchetterie de Venthône ne prend pas en charge les déchets spéciaux tels que les peintures, vernis, solvants, décapants, dilutifs, engrais, boues de fabrication, tubes néons, mercure, produits phytosanitaires, médicaments, etc.

En collaboration avec Sierre Région, notre Municipalité a introduit une collecte des déchets spéciaux à Venthône dont la date et le lieu sont annoncés par voie de presse. Vous pouvez également apporter ces déchets au centre de collecte des déchets spéciaux de l'Usine de Traitement des Ordures à Uvrier tous les jeudis de 07h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Pour plus de renseignements : UTO - Promenade des Berges 10 - 1958 Uvrier - tél.027 205 64 40

9. SARMENTS, CEPS DE VIGNE, ECHALAS ET FILS DE FER

La déchetterie ne prend pas en charge ces déchets, ils devront être déposés à l'UTO durant les heures d'ouverture.

Adresse utile :

ADMINISTRATION COMMUNALE
RUE DU VILLAGE 20
3973 VENTHÔNE
TÉL. 027/455 76 33

HORAIRES BUREAU COMMUNAL
mardi matin 08h00-12h00
mercredi 13h30-17h30
après-midi
vendredi matin 08h00-12h00

Recherche GO

Nous contacter

ACTUALITES

RÉSULTATS DU CONCOURS DE
SKI DES ÉCOLES 2017
.....
ENQUÊTE PUBLIQUE DU 17
FÉVRIER 2017
.....
ENQUÊTE PUBLIQUE DU 10
.....

Archives

